

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir**

**Numéro SIRET : 20003066600016**

**POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC DE BONNEVAL**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : SMAR**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### I.Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
 p.3 B - Modalités de vote du budget

### II.Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections  
 p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
 p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
 p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
 p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III.Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses  
 p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes  
 p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
 p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
 p.16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

### IV – AUTRES ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.17 A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.23 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.25 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.27 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.28 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.30 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.31 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.32 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.34 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.35 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.36 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Étalement des provisions		X
p.37 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.38 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
p.39 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
p.47 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.48 C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
p.50 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.51 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan.  
 Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 28051	Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir SMAR	BP 2018
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	74 200
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1 Dépenses d'exploitation/Dépenses réelles de fonctionnement		99,54	0,00
2 Produit exploitation domaine/Recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00
3 Transferts reçus/Recettes réelles de fonctionnement		99,03	0,00
4 Emprunts réalisés/Dépenses d'équipement brut		0,00	0,00
5 Encours de la dette		0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique. Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	A1

**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>597 951,65</b>
	+	+
<b>RÉPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>(si déficit)</b>
		<b>(si excédent)</b>
		<b>255 589,20</b>
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)</b>	<b>597 951,65</b>
		<b>853 540,85</b>

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)</b>	<b>330 988,84</b>
	+	+
<b>RÉPORTS</b>	<b>RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)</b>	<b>138 200,63</b>
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	<b>(si solde négatif)</b>
		<b>203 177,99</b>
	<b>(si solde positif)</b>	
	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)</b>	<b>672 367,46</b>
		<b>672 367,46</b>
	<b>TOTAL</b>	
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>1 270 319,11</b>
		<b>1 525 908,31</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	310 521,00	0,00	369 923,00	369 923,00	369 923,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 304,00	0,00	161 530,00	161 530,00	161 530,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 700,00	0,00	38 050,00	38 050,00	38 050,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>476 525,00</b>	<b>0,00</b>	<b>569 503,00</b>	<b>569 503,00</b>	<b>569 503,00</b>
66	Charges financières	4 804,07	0,00	2 641,96	2 641,96	2 641,96
67	Charges exceptionnelles	1 050,00	0,00	1 050,00	1 050,00	1 050,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 864,00		439,74	439,74	439,74
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>493 243,07</b>	<b>0,00</b>	<b>573 634,70</b>	<b>573 634,70</b>	<b>573 634,70</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	14 288,93		1 597,24	1 597,24	1 597,24
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	32 407,00		22 719,71	22 719,71	22 719,71
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>46 695,93</b>		<b>24 316,95</b>	<b>24 316,95</b>	<b>24 316,95</b>
<b>TOTAL</b>		<b>539 939,00</b>	<b>0,00</b>	<b>597 951,65</b>	<b>597 951,65</b>	<b>597 951,65</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>597 951,65</b>
--	-------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	20,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	520 571,00	0,00	580 137,36	580 137,36	580 137,36
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>520 591,00</b>	<b>0,00</b>	<b>581 937,36</b>	<b>581 937,36</b>	<b>581 937,36</b>
76	Produits financiers	15,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>520 606,00</b>	<b>0,00</b>	<b>585 837,36</b>	<b>585 837,36</b>	<b>585 837,36</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (	19 333,00		12 114,29	12 114,29	12 114,29
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>19 333,00</b>		<b>12 114,29</b>	<b>12 114,29</b>	<b>12 114,29</b>
<b>TOTAL</b>		<b>539 939,00</b>	<b>0,00</b>	<b>597 951,65</b>	<b>597 951,65</b>	<b>597 951,65</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>	<b>255 589,20</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>853 540,85</b>
--	-------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>12 202,66</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 383,52	76 552,94	31 800,00	31 800,00	108 352,94
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	10 200,00	0,00	56 200,00	56 200,00	56 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>25 583,52</b>	<b>76 552,94</b>	<b>88 000,00</b>	<b>88 000,00</b>	<b>164 552,94</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 098,00	0,00	35 354,02	35 354,02	35 354,02
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 000,00	0,00	2 962,03	2 962,03	2 982,03
020	Dépenses imprévues (investissement)					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>47 098,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 316,05</b>	<b>38 316,05</b>	<b>38 316,05</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>477 000,00</b>	<b>61 647,69</b>	<b>81 000,00</b>	<b>81 000,00</b>	<b>142 647,69</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>549 681,52</b>	<b>138 200,63</b>	<b>207 316,05</b>	<b>207 316,05</b>	<b>345 516,68</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	19 333,00		12 114,29	12 114,29	12 114,29
041	Opérations patrimoniales (4)	91 133,59		111 558,50	111 558,50	111 558,50
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>110 466,59</b>		<b>123 672,79</b>	<b>123 672,79</b>	<b>123 672,79</b>
<b>TOTAL</b>		<b>660 148,11</b>	<b>138 200,63</b>	<b>330 988,84</b>	<b>330 988,84</b>	<b>469 189,47</b>
+						

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)

203 177,99

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

672 367,46

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		59 776,25	114 537,03	55 175,00	169 712,03
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>59 776,25</b>	<b>114 537,03</b>	<b>55 175,00</b>	<b>55 175,00</b>	<b>169 712,03</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 129,00		0,00	949,00	949,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	45 100,00		0,00	95 000,00	95 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)			0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par			0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières			0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>46 229,00</b>		<b>95 949,00</b>	<b>95 949,00</b>	<b>95 949,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>385 866,41</b>	<b>206 030,98</b>	<b>64 800,00</b>	<b>64 800,00</b>	<b>270 830,98</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>491 871,66</b>	<b>320 568,01</b>	<b>215 924,00</b>	<b>215 924,00</b>	<b>536 492,01</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	14 288,93			1 597,24	1 597,24
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	32 407,00			22 719,71	22 719,71
041	Opérations patrimoniales (4)	91 133,59			111 558,50	111 558,50
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>137 829,52</b>		<b>135 875,45</b>	<b>135 875,45</b>	<b>135 875,45</b>
<b>TOTAL</b>		<b>629 701,18</b>	<b>320 568,01</b>	<b>351 799,45</b>	<b>351 799,45</b>	<b>672 367,46</b>
+						

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

672 367,46

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>
--

12 202,66

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.  
 (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
 (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
 (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
 (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en effectuation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
 (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
 (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
 (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	369 923,00		369 923,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	161 530,00		161 530,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	38 050,00		38 050,00
66	Charges financières	2 641,96	0,00	2 641,96
67	Charges exceptionnelles	1 050,00	0,00	1 050,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	22 719,71	22 719,71
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	439,74		439,74
023	Virement à la section d'investissement			1 597,24
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>573 634,70</b>	<b>24 316,95</b>	<b>597 951,65</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>597 951,65</b>
--	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	12 114,29	12 114,29
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	35 354,02	0,00	35 354,02
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	108 352,94	0,00	108 352,94
204	Subventions d'équipements versés	0,00	111 558,50	111 558,50
21	Immobilisations corporelles (6)	56 200,00	0,00	56 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	142 647,69	0,00	142 647,69
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	2 962,03		2 962,03
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>345 516,68</b>	<b>123 672,79</b>	<b>469 189,47</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>203 177,99</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>672 367,46</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un Inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitre « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsqu'a la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	1 800,00		1 800,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	580 137,36		580 137,36
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	3 900,00	0,00	3 900,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	12 114,29	12 114,29
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>585 837,36</b>	<b>12 114,29</b>	<b>597 951,65</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>255 589,20</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>853 540,85</b>
--	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	949,00	0,00	949,00
13	Subventions d'investissement	169 712,03	0,00	169 712,03
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		22 719,71	22 719,71
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	270 830,98	111 558,50	382 389,48
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		1 597,24	1 597,24
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'Investissement - Total</b>		<b>441 492,01</b>	<b>135 875,45</b>	<b>577 367,46</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>95 000,00</b>
-----------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>672 367,46</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détaillé Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	310 521,00	369 923,00	369 923,00
60612	Énergie - Électricité	150,00	150,00	150,00
60622	Carburants	1 400,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	200,00	200,00	200,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	300,00	300,00	300,00
60636	Vêtements de travail	250,00	250,00	250,00
6064	Fournitures administratives	500,00	600,00	600,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	3 948,00	1 080,00	1 080,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 400,00	5 400,00	5 400,00
615232	Entretien et réparations réseaux	250 500,00	308 000,00	308 000,00
61551	Matériel roulant	300,00	1 020,00	1 020,00
6156	Maintenance	3 130,00	6 450,00	6 450,00
6161	Assurance multirisques	1 500,00	1 500,00	1 500,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	300,00	300,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	100,00	30,00	30,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	600,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	19 000,00	10 700,00	10 700,00
6231	Annonces et insertions	1 670,00	1 320,00	1 320,00
6237	Publications	100,00	100,00	100,00
6238	Divers	1 500,00	5 500,00	5 500,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	800,00	800,00
6256	Missions	350,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	800,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	2 040,00	2 040,00
627	Services bancaires et assimilés	516,00	516,00	516,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 007,00	1 207,00	1 207,00
62878	A d'autres organismes	10 000,00	5 550,00	5 550,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		310,00	310,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	138 304,00	161 530,00	161 530,00
6218	Autre personnel extérieur	2 834,00	3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	70,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 700,00	1 900,00	1 900,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	200,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	43 900,00	46 800,00	46 800,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	100,00	30,00	30,00
64118	Autres indemnités	15 200,00	15 200,00	15 200,00
64131	Rémunerations	31 300,00	40 300,00	40 300,00
64138	Autres indemnités	3 900,00	9 700,00	9 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 700,00	24 700,00	24 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	11 300,00	12 600,00	12 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 300,00	2 400,00	2 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	800,00	800,00	800,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	800,00	800,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 700,00	38 050,00	38 050,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	1 500,00	1 550,00	1 550,00
6531	Indemnités	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 200,00	1 500,00	1 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		476 525,00	569 503,00	569 503,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>4 804,07</b>	<b>2 641,96</b>	<b>2 641,96</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 308,00	2 734,76	2 734,76
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-105,57	-92,80	-92,80
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	601,64	0,00	0,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>	<b>1 050,00</b>
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	50,00	50,00	50,00
022	<b>Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)</b>	<b>10 864,00</b>	<b>439,74</b>	<b>439,74</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>493 243,07</b>	<b>573 634,70</b>	<b>573 634,70</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	14 288,93	1 597,24	1 597,24
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</i>	32 407,00	22 719,71	22 719,71
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	32 407,00	22 719,71	22 719,71
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>46 695,93</b>	<b>24 316,95</b>	<b>24 316,95</b>
043	<i>Opérations d'ordre à l'Intérieur de la section de fonction</i>		0,00	0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>46 695,93</b>	<b>24 316,95</b>	<b>24 316,95</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>539 939,00</b>	<b>597 951,65</b>	<b>597 951,65</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>597 951,65</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	81,99
Montant des ICNE de l'exercice N-1	174,79
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-92,80

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	20,00	1 800,00	1 800,00
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieu		1 500,00	1 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10,00	200,00	200,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	10,00	100,00	100,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	520 571,00	580 137,36	580 137,36
7472	Régions	44 546,00	56 557,00	56 557,00
7473	Départements	26 112,00	42 460,00	42 460,00
74748	Autres communes	12 095,00	1 015,00	1 015,00
74758	Autres groupements	217 534,00	243 772,00	243 772,00
7478	Autres organismes	220 284,00	236 333,36	236 333,36
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>520 591,00</b>	<b>581 937,36</b>	<b>581 937,36</b>
76	Produits financiers (b)	16,00	3 900,00	3 900,00
7688	Autres produits financiers	15,00	3 900,00	3 900,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>520 606,00</b>	<b>585 837,36</b>	<b>585 837,36</b>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</i>	19 333,00	12 114,29	12 114,29
777	<i>Quote-part des subventions d'investissement transférées a.</i>	19 333,00	12 114,29	12 114,29
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>19 333,00</b>	<b>12 114,29</b>	<b>12 114,29</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>539 939,00</b>	<b>597 951,65</b>	<b>597 951,65</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	255 589,20
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>853 540,85</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) cf. Modèles de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 383,52	31 800,00	31 800,00
2031	Frais d'études	15 283,52	27 300,00	27 300,00
2051	Concessions et droits similaires	100,00	4 500,00	4 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 200,00	56 200,00	56 200,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 000,00	500,00	500,00
2182	Matériel de transport		16 100,00	16 100,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	500,00	500,00	500,00
2184	Mobilier	500,00	500,00	500,00
2188	Autres Immobilisations corporelles	7 200,00	38 600,00	38 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		25 583,52	88 000,00	88 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 098,00	35 354,02	35 354,02
1641	Emprunts en euros	45 098,00	35 354,02	35 354,02
020	Dépenses imprévues ( investissement )	2 000,00	2 962,03	2 962,03
020	Dépenses imprévues ( investissement )	2 000,00	2 962,03	2 962,03
Total des dépenses financières		47 098,00	38 316,05	38 316,05
45411701	Opé. pour compte de tiers n° 1701 (6)	462 000,00	0,00	0,00
45411702	Opé. pour compte de tiers n° 1702 (6)	15 000,00	0,00	0,00
45411801	Opé. pour compte de tiers n° 1801 (6)		36 000,00	36 000,00
45411802	Opé. pour compte de tiers n° 1802 (6)		45 000,00	45 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		477 000,00	81 000,00	81 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		549 681,52	207 316,05	207 316,05
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	19 333,00	12 114,29	12 114,29
Reprises sur autofinancement antérieur (8)		19 333,00	12 114,29	12 114,29
13911	Etat et établissements nationaux	11 845,00	6 981,44	6 981,44
13912	Régions	3 981,00	2 597,48	2 597,48
13913	Départements	3 507,00	2 535,37	2 535,37
041	Opérations patrimoniales (10)	91 133,59	111 558,50	111 558,50
204422	Subv nature privé - Bâtiments et Installations	91 133,59	111 558,50	111 558,50
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		110 466,59	123 672,79	123 672,79
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		660 148,11	330 988,84	330 988,84
+				
RESTES A REALISER 2017 (11)				138 200,63
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)				203 177,99
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				672 367,46

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RI 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>59 776,25</b>	<b>55 175,00</b>	<b>55 175,00</b>
1311	Etat et établissements nationaux	44 603,57	44 740,00	44 740,00
1312	Régions	12 637,68	7 900,00	7 900,00
1313	Départements	2 535,00	2 535,00	2 535,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
22	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
23	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>59 776,25</b>	<b>55 175,00</b>	<b>55 175,00</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>46 229,00</b>	<b>95 949,00</b>	<b>95 949,00</b>
10222	F.C.T.V.A.	1 129,00	949,00	949,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	45 100,00	95 000,00	95 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>46 229,00</b>	<b>95 949,00</b>	<b>95 949,00</b>
45421701	Opé. pour compte de tiers n° 1701 (5)	373 866,41	0,00	0,00
45421702	Opé. pour compte de tiers n° 1702 (5)	12 000,00	0,00	0,00
45421801	Opé. pour compte de tiers n° 1801 (5)		28 800,00	28 800,00
45421802	Opé. pour compte de tiers n° 1802 (5)		36 000,00	36 000,00
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>385 866,41</b>	<b>64 800,00</b>	<b>64 800,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>491 871,66</b>	<b>215 924,00</b>	<b>215 924,00</b>
021	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>14 288,93</b>	<b>1 597,24</b>	<b>1 597,24</b>
040	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</b>	<b>32 407,00</b>	<b>22 719,71</b>	<b>22 719,71</b>
28031	Amortissements des frais d'études	20 109,00	10 894,44	10 894,44
28051	Concessions et droits similaires	978,00	259,21	259,21
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	2 608,00	2 608,00	2 608,00
28182	Matériel de transport	3 427,00	3 427,00	3 427,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	553,00	431,58	431,58
28184	Mobilier	197,00	350,00	350,00
28188	Autres immobilisations corporelles	4 535,00	4 749,48	4 749,48
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>46 695,93</b>	<b>24 316,95</b>	<b>24 316,95</b>
041	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>91 133,59</b>	<b>111 558,50</b>	<b>111 558,50</b>
45421701	Restauration de la continuité écologique de l'Aigre à Romilly	88 133,59	92 400,00	92 400,00
45421702	Aménagements d'abreuvoirs 2017	3 000,00	2 958,50	2 958,50
45421801	Aménagements d'abreuvoirs 2018		7 200,00	7 200,00
45421802	Restauration du lit mineur de la Thironne et de la Sonnette		9 000,00	9 000,00
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>137 829,52</b>	<b>135 875,45</b>	<b>135 875,45</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)	<b>629 701,18</b>	<b>351 799,45</b>	<b>351 799,45</b>

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	320 568,01
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>672 367,46</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A.9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III - VOTE DU BUDGET****III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
--	--

- (1) Détalier les articles conformément au plan de comptes utilisé ;  
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;  
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SIMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>												

DEPENSES
Dépenses réelles
Équipements municipaux (2)
Équip. non municipaux (c/204) (3)
Opérations financières
Dépenses d'ordre
Total dépenses de l'exercice
RAR N-1 et reports
Total cumulé dépenses d'investissement
RECETTES
Total recettes de l'exercice
RAR N-1 et reports
Total cumulé recettes d'investissement

FONCTIONNEMENT
DEPENSES
Total dépenses de l'exercice
RAR N-1 et reports
Total cumulé dépenses de fonctionnement
RECETTES
Total recettes de l'exercice
RAR N-1 et reports
Total cumulé recettes de fonctionnement

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles, et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.231-2-3, R.231-1-1 et R.231-1-10). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAB

BP 2018

38

IV - ANNEXES

ELEMENTS D'ILLUSTRATION

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat <sup>e</sup> publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	----------------------------------	---	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------	--------------------------------------	--------------	---------------	---	------------------------	-------

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	IV - ANNEXES											
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
204422	Subs" nature privés - Bâtiments et installations	0,00	111 558,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 558,50
<b>RECETTES</b>													
Total recettes d'investissement		95 000,00	577 367,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes réelles		95 000,00	441 492,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves		95 000,00	949,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	536 492,01	
10222 F.C.T.V.A.		0,00	949,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 949,00	
1068 Exédents de fonctionnement capitalisés		95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	949,00	
13 Subventions d'investissement		0,00	169 712,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	
1311 Etat et établissements nationaux		0,00	144 409,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	169 712,03	
1312 Régions		0,00	20 537,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 409,17	
1313 Départements		0,00	4 755,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 537,68	
Opérations pour compte de tiers		0,00	270 830,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 755,18	
45421701 Restauration de la continuité écologique de l'Algère à Ror		0,00	206 030,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 830,98	
45421702 Restauration de la continuité écologique de l'Algère à Ror		0,00	206 030,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206 030,98	
45421801 Aménagements d'abreuvoirs 2018		0,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 800,00	
45421801 Aménagements d'abreuvoirs 2018		0,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 800,00	
45421802 Restauration du lit mineur de la Thironne et de la Sor		0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	
45421802 Restauration du lit mineur de la Thironne et de la Sonnai		0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	
Recettes d'ordre		0,00	135 875,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 719,77	
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	1 597,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 875,45	
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	1 597,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 597,24	
040 Opérations d'ordre du transport entre sections		0,00	22 713,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 597,24	
28031 Amortissements des frais d'études		0,00	10 884,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 894,44	
28031 Concessions et droits similaires		0,00	239,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	239,21	
28138 Autres installations, matériel et outillage techniques		0,00	2 608,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 608,00	
28132 Matériel de transport		0,00	3 427,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 427,00	
28133 Matériel de bureau et matériel informatique		0,00	431,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431,58	
28134 Mobilier		0,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00	
28138 Autres immobilisations corporelles		0,00	4 749,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 749,48	
041 Opérations patrimoniales		0,00	111 558,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 558,50	
45421701 Restauration de la continuité écologique de l'Algère à Ror		0,00	92 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 400,00	
45421702 Aménagements d'abreuvoirs 2017		0,00	2 938,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 938,50	

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et sauveté publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
45421801	Aménagements d'abrevoirs 2018	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
45421802	Restauration du lit mineur de la Thironne et de la Somme	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0111	Charges à caractère général	-32,80	598 044,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	597 951,65
60612	Énergie - Électricité	-32,80	573 727,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 634,70
60622	Carburants	0,00	369 923,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	369 923,00
60633	Alimentation	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
60636	Vêtements de travail	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6064	Fournitures administratives	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6111	Contrats de prestations de services	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
6135	Location mobilières	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 080,00
61551	Matériel roulant	0,00	308 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
6156	Maintenance	0,00	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 000,00
6161	Assurance multirisques	0,00	6 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 450,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6226	Honoraires	0,00	10 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
6231	Arrivances et insertions	0,00	1 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6237	Publications	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 700,00
6238	Divers	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 320,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6257	Réceptions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**PRÉSENTATION CROISÉE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	TOTAL										
		0 <sup>1</sup> Opérations non ventilables	0 <sup>0</sup> Services généraux administrat <sup>if</sup> publiques	1 <sup>1</sup> Sécurité et saluté publiques	2 <sup>2</sup> Enseignement - Formation	3 <sup>3</sup> Culture	4 <sup>4</sup> Sport et jeunesse	5 <sup>5</sup> Interventions sociales et santé	6 <sup>6</sup> Famille	7 <sup>7</sup> Logement	8 <sup>8</sup> Aménagt et services urbains, environnement	9 <sup>9</sup> Action économique
627	Services bancaires et assimilés	0,00	516,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	1 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 207,00
62878	A d'autres organismes	0,00	5 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 550,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	310,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>161 530,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>161 530,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6336	Cotisations CNPFIT et Centres de gestion	0,00	1 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
64111	Rémunération principale	0,00	46 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 800,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
64118	Autres indemnités	0,00	15 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 290,00
64131	Rémunérations	0,00	40 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 300,00
64138	Autres indemnités	0,00	9 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	24 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	12 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 600,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6474	Versements aux autres œuvres sociales	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (fonctionnement)</b>	<b>0,00</b>	<b>439,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>439,74</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (fonctionnement)</b>	<b>0,00</b>	<b>439,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>439,74</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>38 050,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 050,00</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciel	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
6531	Indemnités	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
66	Charges financières	-92,80	2 734,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 641,96
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	2 734,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 734,76
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-92,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-92,80
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6748	Autres charges exceptionnelles	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>24 316,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 316,95</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 597,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 597,24</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 597,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 597,24</b>

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)**

Art (1)	Libellé	0 <sup>1</sup> Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagat et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL	
													A1	BP
<b>IV - ANNEXES</b>														
042	<i>Opérations d'ordre des transfert entre sections</i>	0,00	22 719,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 719,71
68111	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	0,00	22 719,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 719,71
<b>RECETTES</b>														
	Total recettes de fonctionnement	255 539,20	537 951,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	853 540,85
	Recettes réelles	255 539,20	535 837,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 426,56
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	255 539,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 539,20
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	255 539,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 539,20
013	Atténuations de charges	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
619	Rabais, remises et retournes obtenus sur services extor	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6459	Remboursements sur charges des SS et de prévoyance	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	550 137,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	580 137,36
7472	Régions	0,00	56 557,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 557,00
7473	Départements	0,00	42 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 460,00
74748	Autres communes	0,00	1 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015,00
74758	Autres groupements	0,00	243 772,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 772,00
7478	Autres organismes	0,00	236 333,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 333,36
76	Produits financiers	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
7688	Autres produits financiers	0,00	3 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00
Recettes d'ordre		0,00	12 714,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 714,29
042	<i>Opérations d'ordre des transfert entre sections</i>	0,00	12 714,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 714,29
777	<i>Quoté-part des subventions d'investissement transférées</i>	0,00	12 714,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 714,29

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT**

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	-92,80	598 044,45	<b>597 951,65</b>
Dépenses de l'exercice	-92,80	598 044,45	<b>597 951,65</b>
011 Charges à caractère général	0,00	369 923,00	369 923,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	161 530,00	161 530,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	439,74	439,74
023 Virement à la section d'investissement	0,00	1 597,24	1 597,24
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	22 719,71	22 719,71
65 Autres charges de gestion courante	0,00	38 050,00	38 050,00
66 Charges financières	-92,80	2 734,76	2 641,96
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 050,00	1 050,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>255 589,20</b>	<b>597 951,65</b>	<b>853 540,85</b>
Recettes de l'exercice	0,00	597 951,65	597 951,65
013 Atténuations de charges	0,00	1 800,00	1 800,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	12 114,29	12 114,29
74 Dotations, subventions et participations	0,00	580 137,36	580 137,36
76 Produits financiers	0,00	3 900,00	3 900,00
Restes à réaliser - reports	<b>255 589,20</b>	<b>0,00</b>	<b>255 589,20</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	255 589,20	0,00	255 589,20

<b>CHAPITRES</b>	<b>Sous-fonction 02</b>
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>598 044,45</b>
Dépenses de l'exercice	598 044,45
011 Charges à caractère général	369 923,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	161 530,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	439,74
023 Virement à la section d'investissement	1 597,24

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).  
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des raports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT**

Sous-fonction 02		BP	2018
		IV	A1.1
020	Administration générale de la collectivité		
042	Opérations d'ordre de transfert entre	22 719,71	
65	Autres charges de gestion courante	38 050,00	
66	Charges financières	2 734,76	
67	Charges exceptionnelles	1 050,00	
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>		<b>597 951,65</b>	
013	Recettes de l'exercice	597 951,65	
042	Atténuations de charges	1 800,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre	12 114,29	
74	Dotations, subventions et participation	580 137,36	
76	Produits financiers	3 900,00	
<b>Restes à réaliser - reports</b>		<b>0,00</b>	
002	Résultat de fonctionnement reporté (i)	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

EP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

**DETAIL INVESTISSEMENT**

**FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales**

CHAPITRES (1)	Opérations non ventilables	01	02 Administration générale	Total	
				01	02 Total
<b>DÉPENSES TOTALES (2)</b>		203 177,99	469 189,47	672 367,46	
Dépenses de l'exercice	0,00	330 988,84	330 988,84		
<b>Non individualisées en opérations</b>	0,00	330 988,84	330 988,84		
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00	2 962,03	2 962,03		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	12 114,29	12 114,29		
041 Opérations patrimoniales	0,00	111 558,50	111 558,50		
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	35 354,02	35 354,02		
20 Immobilisations incorporelles	0,00	31 800,00	31 800,00		
21 Immobilisations corporelles	0,00	56 200,00	56 200,00		
45411801 Aménagements d'abreuvoirs 2018	0,00	36 000,00	36 000,00		
45411802 Restauration du lit mineur de la Th	0,00	45 000,00	45 000,00		
Restes à réaliser - reports	203 177,99	138 200,63	341 378,62		
<b>Non individualisées en opérations</b>	203 177,99	138 200,63	341 378,62		
001 Solde d'exécution de la section d'investis	203 177,99	0,00	203 177,99		
20 Immobilisations incorporelles	0,00	76 552,94	76 552,94		
45411701 Restauration de la continuité écolo	0,00	61 647,69	61 647,69		
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	95 000,00	577 367,46	672 367,46		
Recettes de l'exercice	95 000,00	256 799,45	351 799,45		
<b>Non affectées aux opérations</b>	95 000,00	256 799,45	351 799,45		
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 597,24	1 597,24		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	22 719,71	22 719,71		
041 Opérations patrimoniales	0,00	111 558,50	111 558,50		
10 Dotations, fonds divers et réserves	95 000,00	949,00	95 949,00		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	55 175,00	55 175,00		
45421801 Aménagements d'abreuvoirs 2018	0,00	28 800,00	28 800,00		
45421802 Restauration du lit mineur de la Th	0,00	36 000,00	36 000,00		
Restes à réaliser - reports	0,00	320 568,01	320 568,01		
<b>Non affectées aux opérations</b>	0,00	320 568,01	320 568,01		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	114 537,03	114 537,03		
45421701 Restauration de la continuité écolo	0,00	206 030,98	206 030,98		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT**

**Sous-fonction 02**

	020 Administration générale de la	BP 2018	IV A1.2
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	469 189,47		
Dépenses de l'exercice	330 988,84		
<b>Non individualisées en opérations</b>	330 988,84		
020 Dépenses imprévues (investissement)	2 962,03		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	12 114,29		
041 Opérations patrimoniales	111 558,50		
16 Emprunts et dettes assimilées	35 354,02		
20 Immobilisations incorporelles	31 800,00		
21 Immobilisations corporelles	56 200,00		
45411801 Aménagements d'abreuvoirs 2018	36 000,00		
45411802 Restauration du lit mineur de la Th	45 000,00		
Restes à réaliser - reports	138 200,63		
<b>Non individualisées en opérations</b>	138 200,63		
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00		
20 Immobilisations incorporelles	76 552,94		
45411701 Restauration de la continuité écolo	61 647,69		
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	577 367,46		
Recettes de l'exercice	256 799,45		
<b>Non affectées aux opérations</b>	256 799,45		
021 Virement de la section de fonctionnement	1 597,24		
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	22 719,71		
041 Opérations patrimoniales	111 558,50		
10 Dotations, fonds divers et réserves	949,00		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	55 175,00		
45421801 Aménagements d'abreuvoirs 2018	28 800,00		
45421802 Restauration du lit mineur de la Th	36 000,00		
Restes à réaliser - reports	320 568,01		
<b>Non affectées aux opérations</b>	320 568,01		
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	114 537,03		
45421701 Restauration de la continuité écolo	206 030,98		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne Or-Non ventilables.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

2018

BP

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)**

		<b>IV</b>		<b>A2..1</b>	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1 Intérêts (3) du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
			Montant des tirages N-1	Remboursement du tirage		
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

<b>Emprunts et dettes à l'origine du contrat</b>												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remb.	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index Niveau de taux (5)	Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers</b>												
<b>Total</b>					417 260,00							
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					417 260,00							
					417 260,00							
7789303867/1	Credit Agricole VAF	15/12/2005	15/03/2006		300 000,00 F		3,68	3,565598		T	X	A-1
77892953417	Credit Agricole VAF	27/03/2006	27/06/2006		22 560,00 F		3,13	3,618655		T	X	A-1
77894058420	Credit Agricole VAF	27/07/2006	27/07/2007		21 600,00 F		3,44	3,444152		A	X	N
833255857296	Credit Agricole VAF	12/12/2008	12/03/2009		73 100,00 F		4,69	4,78001		T	X	A-1
<b>Total général</b>					417 260,00							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : trimestrielle, T : semestrielle, F : annuelle progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(7) Indiquer la périodicité pour amortissement annuel constatatif, P pour amortissement annuel progressif, C pour amortissement progressif, C pour amortissement annuel constatatif, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/013077/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018							Annuités de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		85 486,27					35 354,02	2 734,76	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		85 486,27					35 354,02	2 734,76	0,00
77890383671	N	0,00		73 854,12	2,92	F		3,56539	23 721,87	2 322,97	0,00
77892953417	N	0,00		542,45	0,17	F		3,61885	542,45	4,24	0,00
77894058430	N	0,00		2 153,27	0,50	F		3,44162	2 153,27	74,07	0,00
8332857286	N	0,00		8 936,43	0,92	F		4,78001	8 936,43	263,48	0,00
<b>Total général</b>		0,00		85 486,27				35 354,02	2 734,76	0,00	81,99

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB10-15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'ancre.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts réguliers au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant du (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)													
Option d'échange (C)													
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
Autres types de structures (F)													
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00 %

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de banque conditio) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal, montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indice inflation française ou zéro euro ou écarts entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrats initiaux et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SIMAR		BP	2018
<b>IV - ANNEXES</b>	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)	IV	A2.4

IV - ANNEXES

## **ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits  % de l'encaours  Montant en euros	4  100,00%  85 486,27				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits  % de l'encaours  Montant en euros					
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits  % de l'encaours  Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits  % de l'encaours  Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits  % de l'encaours  Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits  % de l'encaours  Montant en euros					

1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture					
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles
Total												

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turner, swapoption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : bimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges ci768
<b>Total</b>					

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

		<b>IV</b>
		A2.5

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.6
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)	

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.  
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.  
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

**IV - ANNEXES****IV****ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS****A3**

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			08/04/2013
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Construction sur sol d'autrui abreuvoirs en dur	10	08/04/2013
Linéaire	Construction sur sol d'autrui pompes à nez	5	08/04/2013
Linéaire	Etudes	5	08/04/2013
Linéaire	Logiciel SEGILOG	2	08/04/2013
Linéaire	Matériel de bureau	15	08/04/2013
Linéaire	Matériel de transport (voiture)	6	08/04/2013
Linéaire	Matériel informatique	4	08/04/2013
Linéaire	Matériel Vidéo projection	7	08/04/2013
Linéaire	Matériel classiques cages à ragondins	8	08/04/2013
Linéaire	Panneaux de signalisation	8	08/04/2013

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>50 430,34</b>	<b>I 50 430,34</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>35 354,02</b>	<b>35 354,02</b>
1641 Emprunts en euros		35 354,02	35 354,02
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>15 076,32</b>	<b>15 076,32</b>
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
139 Subv. invest. transférées cpté résultat		12 114,29	12 114,29
020 Dépenses imprévues ( investissement )		2 962,03	2 962,03
020 Dépenses imprévues ( investissement )		2 962,03	2 962,03

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>50 430,34</b>	<b>138 200,63</b>	<b>D001 203 177,99</b>	<b>391 808,96</b>

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
 (3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
 (4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES		A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	25 265,95	III 25 265,95
Ressources propres externes de l'année (a)		949,00	949,00
10222 Dotations, fonds divers et réserves		949,00	949,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		24 316,95	24 316,95
28031 Amortissements des frais d'études		10 894,44	10 894,44
28051 Concessions et droits similaires		259,21	259,21
28158 Autres installations, matériel et outillage techniques		2 608,00	2 608,00
28182 Matériel de transport		3 427,00	3 427,00
28183 Matériel de bureau et matériel informatique		431,58	431,58
28184 Mobilier		350,00	350,00
28188 Autres immobilisations corporelles		4 749,48	4 749,48
024 Produits de cessions		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 597,24	1 597,24

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	25 265,95	320 568,01	0,00	95 000,00	440 833,96

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 391 808,96
Ressources propres disponibles	IV 440 833,96
Solde	V = IV - II (6) + 49 025,00

(1) Les comptes 15, 169, 28, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR	BP	2018
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>	<b>A9</b>

#### CHAPITRE D'OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45411501	Intitulé de l'opération : Aménagement d'abreuvoirs	Date de la délibération : 03/02/2015			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>	8 832,00	0,00	0,00	0,00
45411501 Dépenses nouvelles (5)		8 832,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (6)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>		8 832,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>	8 832,00	0,00	0,00	0,00
041 Ordre à l'intérieur de la section		1 987,00	0,00	0,00	0,00
45421501 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		6 845,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>		8 832,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (tous restes à finaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

B-3-4-A9

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR

BP 2018

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>IV</b>	<b>A9</b>
-----------	-----------

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 4541502	Intitulé de l'opération : Renaturation du lit mineur à ARRROU	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)			RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Date de la délibération : 03/02/2015 Total (4)
		DEPENSES (a)	RECETTES (b)	DEPENSES nettes (a-c)			
4541502 Dépenses nouvelles (5)		26 021,40		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		26 021,40		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>			
4541502 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		26 021,40		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(e)					0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>		<b>26 021,40</b>		<b>0,00</b>			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Résultats à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR		BP	2018
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9	

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 4541601	Intitulé de l'opération : Aménagement d'abreuvoirs 2016	Date de la délibération : 15/02/2016			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
45411601 Dépenses nouvelles (5)		14 122,37	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		14 122,37	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>				
0411 Ordre à l'intérieur de la section		14 122,37	0,00	0,00	0,00
45321601 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		3 165,95	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		10 956,42	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes nettes (b-d)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
		14 122,37	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restos à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restos à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR		BP	2018
IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		A9	

### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4541602	Intitulé de l'opération : Renaturation du lit mineur de la Foussardie 2016	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Date de la délibération : 15/02/2016
	<b>DEPENSES (a)</b>	73 348,97	0,00	0,00	Total (4)
45411602 Dépenses nouvelles (5)		73 348,97	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>		73 348,97	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>	73 348,97	0,00	0,00	0,00
<i>441 Ordre à l'intérieur de la section</i>		16 503,14	0,00	0,00	0,00
45421602 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		56 845,83	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>		73 348,97	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Incrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

B-3-4-A9

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR		BP	2018
IV - ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)		IV	A9

**IV - ANNEXES**

## **ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

## **CHAPITRE D'OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45411701		Intitulé de l'opération : Restauration de la continuité écologique de l'Aigre à Romilly-su		Date de la délibération : 18/10/2016	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
45411701 Dépenses nouvelles (5)		400 352,31	61 647,69	0,00	61 647,69
Annulations sur dépenses (c)(6)		400 352,31 0,00	61 647,69 0,00	0,00	61 647,69 0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>		400 352,31	61 647,69	0,00	61 647,69
	<b>RECETTES (b)</b>				
	163 569,02	206 030,98	92 400,00	288 430,98	
041 Financement par la collectivité (ou le service)		0,00	92 400,00	92 400,00	
45421701 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	163 569,02	206 030,98	0,00	206 030,98	
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	163 569,02	206 030,98	92 400,00	288 430,98	

11) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'

4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits yrées.

<sup>5</sup> Inscrite le caractère et la nature des travaux.

6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément aux normes de

ज्ञान विद्या की अवधि में एक बड़ी भूमिका रखती है।

// Chapter 16: Expressions

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9	

### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4541702	Intitulé de l'opération : Aménagements d'abreuvoirs 2017	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)			RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés			
	<b>DEPENSES (a)</b>						
45411702 Dépenses nouvelles (5)		14 791,25	0,00	0,00			0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		14 791,25	0,00	0,00			0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>		0,00	0,00	0,00			0,00
	<b>RECETTES (b)</b>						
041 Financement par la collectivité (ou le service)		11 832,75	0,00	0,00			0,00
45421702 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00			2 958,50
Annulations sur recettes (d)(6)		11 832,75	0,00	0,00			2 958,50
<b>Recettes nettes (b-d)</b>		0,00	0,00	0,00			0,00
		11 832,75	0,00	2 958,50			2 958,50

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

B-3-4-A9

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	A9

#### ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

#### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4541801	Intitulé de l'opération : Aménagements d'abrevoirs 2018	Date de la délibération : 28/03/2018			
		Pour mémento réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	<b>DEPENSES (a)</b>				
45411801 Dépenses nouvelles (5)		0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
Annulations sur dépenses (c)(6)		0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (b)</b>				
041 Financement par la collectivité (ou le service)		0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
45421801 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	7 200,00	7 200,00
Annulations sur recettes (d)(6)		0,00	0,00	28 800,00	28 800,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
				36 000,00	36 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors recettes à réaliser).  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Total = Résultats à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.  
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.  
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

B-3-4-A9

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	A9

#### ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

#### CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45411802	Intitulé de l'opération : Restauration du lit mineur de la Thironne et de la Sonnette 2018	Date de la délibération : 28/03/2018		
	Pour mémento réalisations cumulées au 01/01/2018 (2)	RAR 2017 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
45411802 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (b)</b>				
45421302 Financement par la collectivité (ou le service)	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00
			0,00	0,00
			45 000,00	45 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chantier et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

<b>Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR</b>	<b>BP</b>	<b>2018</b>
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>		<b>B1.2</b>

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échéoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C+D</b>	<b>0,00</b>
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	585 837,36
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III</b>	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Syndicat d'Aménagement et de Restauration du bassin du Loir - 28 - SMAR


**IV - ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018**


GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	0	0	1	1	1	1
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal	A	3	0	3	1	1	2
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		3	1	4	2	2	4

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B95/001/02/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%), présent tout l'année correspond à 0,8 ETPT (0,8 \* 1/2).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



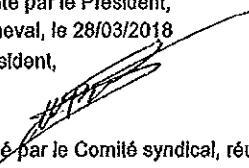
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>		<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>TOTAL</b>						



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Président,  
A Bonneval, le 28/03/2018  
Le Président,

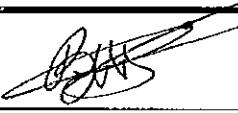
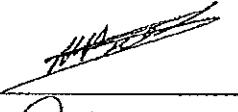
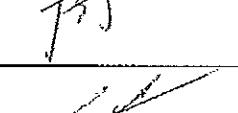
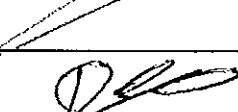
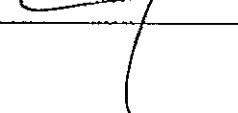
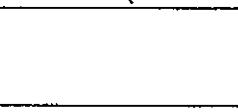
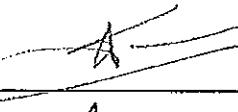
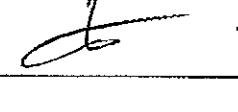


Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.  
A Bonneval, le 28/03/2018

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 39  
Nombre de suffrages exprimés : 40  
VOTES : Pour : 40  
Contre : 0  
Abstention : 0

Date de convocation : 19/03/2018

Les membres du Comité syndical,

BENOIT Pierre / MARTIN Michel	
BOISARD Michel / JUBERT Eric	
GARNIER Alain / MARCHAND Jean-Yves	
BEAUREPERE Guy / NICOLAS Aurélie	
LECRIVAIN Pierre / LHOSTE Bruno	
BERTHOME Daniel / VILLEDIEU Joël	
GUILLAUMIN Bernard / LEVACHER Alain	
THEYS Michel / BOUVET Jocelin	
BIWER Emmanuel / PHILIPPOT Jérôme	
HENAUT Serge / ROUIDI Sid-Ahmed	
ARBOGAST Bertrand / CATHERINOT Yves	
DESVEAUX Luc / BESNOIT Laurent	
MAUPU Laurent / TOUTUT François-Xavier	

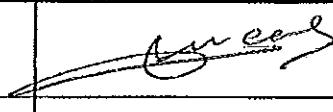
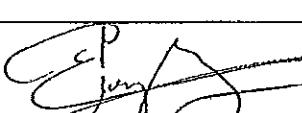
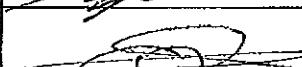
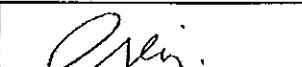
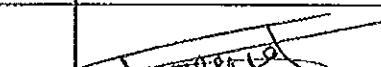
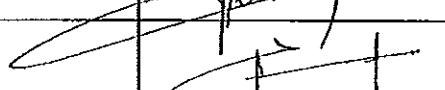
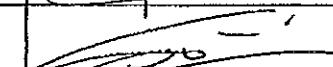


## IV - ANNEXES

## ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

LUCAS Cyril / MENARD Laurent	
FERRER Jean / SORTAIS Jean-Marc	
DOS REIS Marié-Paule / ROUAULT Thierry	
ENAUTX Marc / BRULE Eric	 
GUILLOU Thibaud / CHABOCHE Jérôme	
MANCEAU Jean-François / MANCEAU Fabrice	
REVERSE Mireille / CAPEL Dominique	
CHARNY Stanislas / CORNUAU Maxime	
FETTER Pierre / MORELLE Philippe	
GRIVEAU Christian / GOURDET Emeric	
MARTIN Claude / CHATEIGNIER Thierry	
SALVY Dominique / THOMAS Laurent	
FAGOT Alain / NAUROY Philippe	
DEBALLON Jean-Yves / LENOIR Patrice	
HAMET Christian / de la MOTTE SAINT PIERRE Aymar	
GASSELIN Philippe / FOISY Etienne	
LEBRAY Didier / BORDIER Didier	

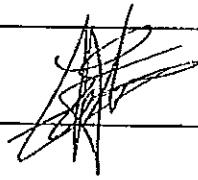
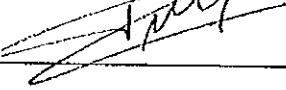
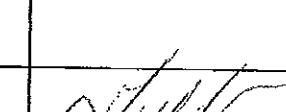
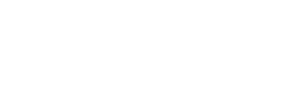


## IV - ANNEXES

## ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

DESILES Jacky / COURTOIS Olivier	
EDMOND Alain / DROUIN Christophe	
RAYMOND Ludovic / BLONSKY Thomas	
PRIEUR Dominique / HOUDY Olivier	
LEGRET Gérard / CHAMPION Joël	
PELLETIER Jean-Michel / CAILLARD Patrick	
BELFORT Jean-Claude / GAUDICHAU Alain	
SAILLARD Jean-Pierre / BRAULT André	
MARTIN Patrick / CHENEAU François	
PHILIPPE Patrick / LIGNEAU Nicolas	
DEROIN Brigitte / BOUILLON Jean-Philippe	
DOUSSET Dominique / LE GOURRIEREC Didier	
PISTRE Brigitte / MASSON Fabien	
LETERTRE Jacqueline / FAUCHER Jean-Michel	
BERNET Jean-Marcel / BROCHARD Philippe	
MARCAULT Jean-Luc / DEAUCOURT Pierre	
DEVIMEUX Jean-Marie / FAUVE Serge	

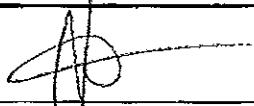
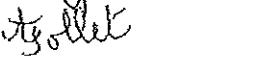
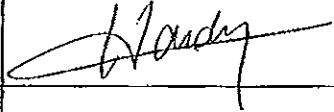
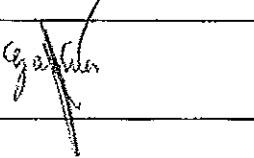
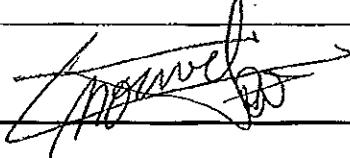


## IV - ANNEXES

## ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

BROCHARD Bruno / ISAMBERT Johann	
SOLLET Bernard / SOLLET Aline	
GIRONDEAU Eric / BOIS Isabelle	
HARDY Jean-Marie / THIROUARD Jérôme	
VIVIEN Sébastien / CHARLES Anne-Marie	
BOUDET Pierre / LAURENT Nicole	
DOLLEANS Vincent / COQUAND Bruno	
GARNIER Jérôme / GUERIN Yves	
FRAPSAUCE Yanick	
GERVAIS Bruno / HELIX Laurence	
DAGONNEAU Hubert / VALLEE Jean-Claude	
BRILLAND Josette / ADAM Yvette	
POPOT Pierre-Marie	
LE NOUVEL Hervé	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Bonneval, le .....

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200030666-20180410-2018-17-BF

UCP-3-4-D2

Accusé certifié exécutoire

4

Réception par le préfet : 10/04/2018

